



Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

## **Session Plénière du 18 Octobre 2018**

### **RAPPORT N° 18.05.05 – Politique Sportive : l'Engagement de la Région pour le milieu sportif**

#### **Intervention de Michel CHASSIER**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Le sport est une compétence partagée, ce qui peut se comprendre car il s'agit d'un sujet transversal, qui touche aux domaines de la santé, de l'éducation, de la citoyenneté, de la jeunesse mais pas exclusivement, car on peut faire du sport à tout âge.

Mais ce partage des compétences ne facilite pas toujours l'articulation des interventions, et demanderait à être clarifié.

Vous le rappelez dans ce rapport, le milieu sportif en France est fortement organisé, avec des fédérations, des ligues régionales, des comités départementaux et enfin des clubs, ce qui correspond au maillage territorial des collectivités.

On pourrait donc imaginer une répartition logique des compétences et des financements : l'Etat pour les fédérations, les Régions pour les ligues, les Départements pour les comités départementaux, le bloc communal pour les clubs.

Cependant, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, rebaptisée « solidarités territoriales », la Région est amenée, à travers les contractualisations, à participer au financement des grands équipements sportifs, ce que nous avons toujours soutenu.

La Région soutient également un certain nombre de manifestations d'ampleur et d'intérêt régional, et là encore nous sommes d'accord sur le principe.

Là où cela devient plus difficile, c'est lorsque la Région apporte son aide directement aux clubs, avec un risque de dispersion des moyens, et peut-être au-delà de son périmètre de compétence.

Cela mériterait une réflexion, car nous ne pouvons pas tout faire avec un budget contraint.

D'ailleurs, la ligne budgétaire strictement consacrée au sport se contracte d'année en année, 8,2 M€ en 2016, 7,6 M€ en 2017, 5,7 M€ en 2018.

Il n'y a pas que l'Etat qui réduit les moyens accordés au mouvement sportif.

Certes, cela n'englobe pas la totalité des crédits destinés au sport, que l'on retrouve également dans le cadre des contrats territoriaux et dans les CAP'Asso.





Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire

Mais cela relativise la portée de vos engagements.

Nous craignons que les restrictions budgétaires à tous les niveaux ne fragilisent le mouvement sportif, et surtout qu'elles remettent en cause le modèle de l'organisation du sport dans notre pays.

La politique menée au niveau de l'Etat risque d'entraîner la disparition des petites structures qui fonctionnent sur la base du bénévolat.

En dehors des fonds ministériels, nous le voyons dans la gestion du Fonds National pour le Développement du Sport, dont les statuts prévoient qu'elles soient paritaires, évoluer vers une mainmise de l'Etat qui impose ses priorités et ses objectifs.

Ainsi une grande partie de ces fonds est fléchée vers les politiques dites de « cohésion sociale », le montant minimum des demandes de subvention est sans cesse relevé, excluant les petites structures, et le budget de formation est réduit comme peau de chagrin.

J'ai présidé pendant 17 ans une ligue régionale qui bénéficiait du CNDS, et pour la première fois aucune action de formation n'a été subventionnée, et nous ne pourrions pas aider financièrement les stagiaires, le plus souvent ces jeunes dont vous parliez tout à l'heure.

Il y a donc une alerte sérieuse pour le monde sportif, et même si nous soutenons les politiques régionales en faveur du sport, nous craignons que cela ne soit pas suffisant, c'est pourquoi nous proposerons un vœu pour que l'Etat ne se défasse pas, une fois encore, sur les Régions.

